

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT État de Vaud

Rapport du Bureau du Grand Conseil concernant l'institution d'une Commission d'enquête parlementaire

Le bureau du Grand Conseil a déposé ce jour son rapport sur la motion Hadrien Buclin et consorts demandant l'institution d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) pour faire la lumière sur les dysfonctionnements liés à l'application du bouclier fiscal et à la conduite du département des finances.

Dans son rapport transmis le 26 août 2025, le Conseil d'État a également proposé au Grand Conseil de rejeter l'institution d'une CEP. Le Gouvernement ne fera aucun commentaire à ce stade sur le rapport du bureau du Grand Conseil. Il appartient désormais au Parlement de traiter cette motion. Le Gouvernement s'exprimera sur ce sujet dans le cadre des débats parlementaires.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 12 janvier 2026

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT
CHANCELLERIE, Michel Staffoni, chancelier d'Etat, **079 425 60 14**